



# «En l'état, le Haut-Valais refuserait le texte»

**DEUX ANS DE CONSTITUANTE 2/6** Pour le PDC et l'UDC du Haut-Valais, la Constitution soumise à consultation ne tient pas assez compte des spécificités de la partie germanophone du canton. Leur appel à davantage de considération est plus ou moins bien reçu par les groupes francophones.  
PAR [ROMAIN.CARRUPT@LENOUVELLISTE.CH](mailto:ROMAIN.CARRUPT@LENOUVELLISTE.CH)





Ce serait un «Raspille Graben» particulièrement problématique pour la cohésion du canton. Le Valais romand qui accepterait la nouvelle Constitution cantonale et le Haut qui dirait non. Trois ans après que les deux régions ont chacune plébiscité à plus de 70% l'idée de réviser la loi suprême, ce risque existe. Les chefs de groupe de la droite germanophone que nous avons réunis l'affirment: «En l'état, le Haut-Valais refuserait le texte.»

### Éléments positifs insuffisants

Qu'est-ce qui leur déplaît tant dans la copie actuellement soumise à consultation? Pas question d'identifier un élément en particulier. Les trois politiciens sont trop conscients que le quota de surreprésentation de 35 députés haut-valaisans sur 130 a grandement influencé l'échec de la réforme des institutions R21 en 2015. «C'est le paquet complet qui devra être acceptable», synthétise le chrétien social Flavio Schmid. «Actuellement ce n'est pas le cas, même s'il y a plusieurs éléments positifs comme l'encouragement au bilinguisme ou à la décentralisation de l'administration cantonale.» Les spécificités haut-valaisannes ne seraient pas assez considérées. En imposant un minimum de cinq conseillers communaux et en voulant faire du Conseil général la règle – bien que sujette à dérogation – dans les communes dès 5000 habitants, le Valais romand manquerait de sensibilité pour la réalité différente du Haut. «Mais le problème principal, c'est la représentativité. Dans le consensus que nous devons trouver avec le Bas, nous reviendrons avec la garantie pour la minorité culturelle d'un des deux sièges au Conseil des Etats», souligne le PDC jaune.

### Perte de sièges mal vue

Son homologue du PDC noir Matteo Abächerli ajoute que les germanophones n'accepteront pas de perdre subitement trois à quatre représentants au Grand

Conseil. Avec une croissance démographique plus faible, le Haut ne recense plus que 24% de la population valaisanne. La répartition actuelle des sièges en fonction de la population suisse lui garantit 33 députés. Mais la constituante aimerait prendre en compte l'ensemble de la population, comme dans la plupart des cantons. «Le Haut qui compte moins d'étrangers perdrait d'un coup 10% de ses députés avec ce changement de calcul.» Pour Matteo Abächerli, cette réforme n'aurait pas de chance devant le peuple haut-valaisan. Car couplée au remplacement de quatorze sous-circonscriptions électorales par six circonscriptions uniques et au passage de 130 à 85 suppléants, elle nuira certainement à la représentativité des petites régions germanophones. Il insiste: «Pour le Haut, le nouveau texte apporte des désavantages, mais aucune avancée.»

### Quota d'un sénateur sur deux abandonné

Pour autant, la droite haut-valaisanne ne réclamera pas un quota de députés et, par réalisme, devrait s'avouer vaincue sur le siège au Conseil des Etats. Elle continuera en revanche – et par un travail de lobbying dont elle a conscience qu'il devra être renforcé – à se battre pour limiter la casse au Parlement et pour un minimum de deux conseillers d'Etat sur sept. «Nous sommes pour cinq ministres, ne serait-ce que pour des questions de coûts, avec une constituante qui n'a de cesse de créer de nouvelles dépenses. Mais si on passe à sept, il faut garantir deux sièges au Haut, sinon il risque d'être sous-représenté», résume le constituant et président de l'UDC Romano Amacker. A gauche, le chef de groupe German Eyer défend aussi un Conseil d'Etat à cinq. Pour le reste, il rejette le sentiment selon lequel le Haut aurait tout à perdre avec le texte soumis à consultation. «Les Conseils généraux et les exécutifs communaux à cinq membres



seraient plus démocratiques. Oui, il y a une différence culturelle qu'on ne peut nier, mais c'est plus important d'élire des gens qui agissent pour tout le canton, c'est pourquoi il faut combattre toute forme de quota géographique.» D'autant que, comme en témoigne précisément son propos, «il y a souvent plus de différences entre des personnes de partis différents que de régions différentes».

### PLR et PS les plus intransigeants

Qu'en pensent les constituants du Valais romand? En lisant le «Walliser Bote», les chefs de groupe se rendent compte de la réticence du Haut. Alors les responsables de l'UDC et des Verts suggèrent que l'assemblée, qui a jusqu'ici réfléchi rationnellement, doit accorder davantage de poids à des considérations émotionnelles. Ceux du PDC et d'Appel Citoyen voient eux dans la discussion non aboutie sur l'équilibre plaine-montagne l'opportunité de prendre en compte certaines préoccupations de la minorité.

Enfin, le PS et Valeurs libérales radicales (VLR) se montrent plus stricts. Pour Côte Vuille (VLR), la Constitution risque d'être refusée comme R21 si le Haut-Valais se montre trop gourmand. «Bien sûr que l'on discutera avec le Haut. Mais on doit surtout garder à l'esprit que le peuple nous a élus pour penser le Valais de la meilleure manière qui soit et non pour conserver des acquis du passé.»

Le socialiste Fabien Thétaz abonde. «On devra mieux communiquer vis-à-vis du Haut, en lui expliquant qu'on ne cherche pas à l'affaiblir, mais à renforcer la démocratie et l'efficacité des institutions.» Il insiste: «Mais on ne devrait pas aménager des exceptions, car la Constitution ne doit pas favoriser une région.»

A Berne, où le débat plus tendu a eu conduit à des violences, la minorité du Jura bernois est, elle, surreprésentée au gouvernement et légèrement au Parlement. Alors qu'elle réunit 5% de la population

du canton, elle a droit à 7,5% des 160 sièges du législatif et à un conseiller d'Etat sur sept. De quoi inspirer ou non le Valais.



**“Pour le Haut, le nouveau texte apporte des désavantages, mais aucune avancée.”**

**MATTEO ABÄCHERLI**  
CHEF DE GROUPE DU PDC NOIR DU HAUT



**“On ne devrait pas aménager des exceptions, car la Constitution ne doit pas favoriser une région.”**

**FABIEN THÉTAZ**  
CHEF DE GROUPE PS & GAUCHE CITOYENNE



**“Il faut garantir deux sièges au Haut, sinon il risque d'être sous-représenté.”**

**ROMANO AMACKER**  
PRÉSIDENT DE L'UDC DU HAUT



## CES CONSTITUANTS QUI DÉTONNENT 1/6 EDMOND PERRUCHOUD, l'électron libre UDC

Il ne passe jamais inaperçu. Hors de la salle, Edmond Perruchoud gesticule et apostrophe avec vivacité ses collègues constituants. A la tribune, il prend souvent la parole. Et la garde. Longtemps. Pour la Verte Laurence Vuagniaux, «ce qu'il dit est parfois très pertinent, mais ça aurait plus d'impact s'il présentait ses arguments de manière plus concise». Détaché de ses prises de notes, le Chalaisard de 76 ans, qui fut notaire et qui est encore avocat, s'exprime de manière théâtrale. Ce que même ses plus grands adversaires politiques ne lui reprochent pas. «Son show fait partie du folklore de la constituante», résume le socialiste Fabien Thétaz. «Tant qu'il ne fait pas du blocage stérile, ça passe.» Ce qui a moins passé, c'est quand il s'est laissé aller à des attaques personnelles, au début des travaux. Depuis, ses interventions – qualifiées d'inattendues par les uns et de tellement prévisibles par les autres – ne suscitent pas de critiques particulières de la part de ses contradicteurs, qui y voient tout au plus un besoin d'exister dans les médias de celui qui ne manque jamais une occasion de rappeler qu'il a été président du Grand Conseil.

Curieusement, c'est peut-être à l'intérieur de son propre groupe qu'Edmond Perruchoud amuse le moins. «On s'entend bien, mais c'est un type ingérable», témoigne son voisin de pupitre, le chef de groupe UDC Jean-Dominique Cipolla. «C'est un électron trop libre; j'ai dû l'empêcher plusieurs fois de prendre la parole au nom du groupe pour défendre des idées personnelles. On s'est aussi engueulés copieusement parce qu'il a refusé de siéger deux fois à

Martigny à cause du Covid.» Il sourit: «Certains ont dit que grâce à ça, on a pu finir plus vite. Ce n'est pas tout faux...» Edmond Perruchoud se fait remarquer même lorsqu'il est absent.



SABINE PAPILLOUD/ARCHIVE